
Anthropologie juridique et politique des sociétés arabo-berbères

Alain Mahé



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17719>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 537-539

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Alain Mahé, « Anthropologie juridique et politique des sociétés arabo-berbères », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17719>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Anthropologie juridique et politique des sociétés arabo-berbères

Alain Mahé

Alain Mahé, maître de conférences

L'action collective à l'échelle au Maghreb (séminaire fermé)

- 1 À LA suite du séminaire des deux années précédentes, nous avons continué à explorer les développements consécutifs à la mobilisation politique qu'a connu la Kabylie depuis le printemps 2001. Nous nous sommes particulièrement attaché cette année à décrire et à analyser les ressorts des actions collectives à l'échelle locale. À partir d'études de cas minutieusement documentés, nous nous sommes efforcés de reconstituer toutes les étapes qui conduisent à la publicisation d'un problème et à l'émergence conjointe du collectif qui la promeut.
- 2 Une des vocations de tout collectif réside précisément dans sa capacité à passer du particulier au général selon des montées en généralité. Celles-ci sont d'autant plus mobilisatrices qu'elles procèdent de pratiques délibératives auxquelles prend part le plus grand nombre. Dans cette perspective l'exploration des convictions locales s'est avérée la démarche la plus sûre pour analyser les questions de légitimité à grande échelle.
- 3 Compte tenu de l'avancement des recherches de certains d'entre nous, nous sommes déjà en mesure de renverser bien des perspectives en la matière. À commencer par celle qui consiste à scruter l'avènement d'espaces publics uniquement à partir des grandes villes – précisément là où les États autoritaires concentrent leurs moyens de contrôle et de coercition ! – comme si la question n'était même pas pertinente à propos du monde rural, là où, pourtant, des modes d'auto-organisation (de type djemaa) ont

entretenu le goût et le savoir faire en matière de délibérations et de mobilisations collectives !

- 4 Nous venons de suggérer que l'on a beaucoup plus de chance de trouver des publics et des espaces publics dans certaines parties du Maghreb rural que dans les grandes villes où quelques orientalistes ont longtemps essayé de scruter leur genèse. D'une part parce que le contrôle qu'y exerce l'État y est – et, a fortiori, y était – plus léger et, d'autre part, parce que de nombreuses sociétés rurales – dont certaines présentent des densités démographiques quasi urbaines – connaissent des modes d'auto-organisation qui ont perpétué une culture de la délibération et un sens du collectif qui sont autant de condition de possibilité de la constitution d'espaces publics. Pour autant, des enquêtes en cours sur des situations contemporaines montrent que c'est dans les espaces périurbains où les réseaux sociaux sont tout à la fois denses, hétérogènes et intriqués, que se sont multipliés les mobilisations collectives les plus dynamiques et les plus inventives quant à leurs modalités d'action et à leurs règles de fonctionnement internes. Que ces espaces périurbains procèdent du développement d'un gros village ou de l'extension d'une ville, la dynamique collective résulte de l'action conjointe d'acteurs participants de plusieurs collectifs – de la classique djemaa à la cellule syndicale ou partisane en passant par l'association de parents d'élèves, le club de sport ou la troupe de théâtre.
- 5 En amont de l'analyse des actions collectives et, *a fortiori*, du jeu politique démocratique proprement dit, l'analyse des dispositifs sociaux locaux qui constituent leurs conditions de possibilité est souvent sommaire voire non problématisé dans une perspective politique. Pourtant toute société politique, démocratique ou pas, présuppose l'existence de modes et de réseaux de socialité prépolitiques qui permettent aux citoyens de se reconnaître comme membre de collectifs dans lesquels ils poursuivent des intérêts communs. C'est à ce niveau que se constitue et se transmet ce qu'on appelle, de façon vague, la culture politique. Culture politique qui nous conduit à éprouver des sentiments de responsabilité, à entrevoir la possibilité d'initiatives et concevoir des jugements de légitimité. La vie associative est un terrain d'investigation privilégiée pour analyser cette culture politique et la façon dont savoir local et savoir global sont liés.
- 6 Conjointement à cet aspect ethnographique de notre démarche n'avons pas négligé la critique systématique des connaissances disponibles. En particulier à propos des modes d'auto-organisation dominant dans le Maghreb rural – désigné sous le nom générique de djemaa – tant ce type d'institution suscite des partis pris tranchés et exclusifs : soit qu'on considère que son instrumenta-lisation dans le cadre de la politique coloniale l'a définitivement disqualifié et qu'on en stigmatise les procédures comme archaïques, soit, à l'inverse, qu'on la célèbre comme la première forme de démocratie. Avec, dans le premier cas, l'incapacité de mesurer son rôle cardinal dans la transmission de savoir-faire politiques et dans l'entretien d'un esprit public et, dans le second cas, la tentation de la considérer d'emblée comme le seul sujet collectif légitime de toute action publique à l'échelle locale.

INDEX

Thèmes : Droit et société